



**ADN Tourisme et l'ANCV s'engagent ensemble  
à soutenir l'économie touristique sur les territoires.  
Communiqué de presse – Jeudi 22 octobre 2020**

**Frédéric Vigouroux, Président du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, et Christian Mourisard, Président d'ADN Tourisme, ont signé jeudi 22 octobre une convention de partenariat dont l'objectif est de valoriser l'utilisation des Chèques-Vacances auprès des professionnels touristiques des territoires.**

Le Chèque-Vacances constitue un formidable outil mis à la disposition des pouvoirs publics pour favoriser le départ en vacances du plus grand nombre et, ce faisant, contribuer à l'économie touristique dans les territoires au travers des dépenses réalisées par les 11 millions de bénéficiaires directs et indirects. L'ANCV émet chaque année près de 1,7 milliards d'euros de Chèques-Vacances.

Consciente de l'impact des Chèques-Vacances sur le développement touristique, ADN Tourisme a souhaité s'engager auprès de l'ANCV pour promouvoir cet outil auprès de son réseau de 1300 adhérents, offices de tourisme et comités départementaux et régionaux de tourisme, afin que ces derniers puissent à leur tour sensibiliser les professionnels locaux. Les Chèques-vacances constituent pour les territoires des retombées économiques non négligeables et facilement mesurables en termes de fréquentation et de consommation.

ADN Tourisme s'engage également à promouvoir le Chèque-Vacances Connect auprès notamment des centrales de réservation immatriculées adhérentes d'ADN Tourisme. Afin d'accompagner la toute nouvelle version numérique du Chèque-Vacances en cours de lancement, l'ANCV a annoncé une baisse temporaire du taux de commission au remboursement jusqu'au 28 février 2021.

**Frédéric Vigouroux, Président du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances :** *« Il est indispensable, pour un établissement public comme le nôtre d'être présent aux côtés d'un acteur institutionnel qui fédère autour de lui tous les acteurs du secteur du tourisme. En cette période difficile, nous devons être solidaires et mener des actions communes pour soutenir le tourisme. Notre engagement commun autour d'un tourisme innovant et respectueux des territoires est le reflet de ce partenariat. »*

**Christian Mourisard, Président d'ADN Tourisme :** *« Le Chèque-Vacances constitue un outil essentiel de l'économie touristique de nos territoires. Par ce qu'elle est engagée en faveur du développement d'un tourisme responsable et harmonieux, il était naturel que notre fédération contribue, via le réseau des organismes institutionnels de tourisme, à le promouvoir auprès de nos adhérents, des professionnels et du grand public ».*

### **A propos**

L'ANCV, établissement public de l'Etat, est chargée de la mission de service public consistant à favoriser le départ en vacances du plus grand nombre. Elle apporte sa pierre à la cohésion sociale de notre pays au moyen d'une gamme de services et d'aides : le Chèque-Vacances, qui bénéficie chaque année à 4,6 millions de salariés et de travailleurs indépendants, 11 millions de personnes en comptant leurs familles, attribué par les employeurs et des comités sociaux et économiques des

entreprises ; les aides à la personne, qui permettent chaque année de soutenir le départ en vacances de 280 000 de nos concitoyens les plus fragiles, mises en œuvre en partenariat avec 4 300 associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales et organismes de sécurité sociale qui accompagnent les bénéficiaires sur le terrain.

**ADN Tourisme** est née le 11 mars 2020 du regroupement des trois fédérations historiques des acteurs institutionnels du tourisme, Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions. En associant ainsi les représentants des trois échelons territoriaux métropolitains et ultramarins (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme), ADN Tourisme représente, au niveau national, les forces conjuguées de près de 1 300 structures représentant 800 millions d'euros de budget et 12 000 salariés. Tout en tenant compte des compétences partagées et des activités propres à chaque échelon territorial et dans le respect du code du tourisme, ADN Tourisme a pour objectif de proposer à ses adhérents une offre de services enrichie et une expertise de qualité. Elle a également pour ambition de développer des partenariats forts avec l'Etat et ses opérateurs, ainsi qu'avec les acteurs privés, dans la perspective d'inscrire son action dans un tourisme innovant et respectueux des territoires.

### Contact presse

ADN Tourisme : Benoît Artige, benoit.artige@adn-tourisme.fr, 01 44 11 10 35